

blement sur le bill à l'étude et nous renseigner sur ce que le ministre entend faire au niveau de l'énergie hydro-électrique, et de l'usage des explosifs.

• (2.50 p.m.)

[Traduction]

M. Coates: Monsieur le président, quelques remarques sur le rapport du Bureau des études marémotrices de l'Atlantique. La question est du plus vif intérêt pour les gens des provinces Maritimes, et le ministre lui-même a dit qu'il s'y intéressait. D'autre part, il y a des aspects de la question sur lesquels le ministre n'est pas aussi renseigné que nous le voudrions dans les provinces Maritimes, comme par exemple le potentiel d'énergie marémotrice de la baie de Fundy. Je compte lui en signaler quelques-uns, avec l'espoir qu'il s'intéressera de plus en plus à l'aménagement d'une usine marémotrice, et qu'il suscitera des conversations à l'intérieur de son ministère, qui aboutiront à la mise à jour du rapport du Bureau, préparé et publié en 1969.

Je tiens à dire au ministre que je lui sais gré de consentir à passer en revue les constatations du Bureau des études marémotrices, et je crois que les gens des provinces Maritimes en font autant. Nous espérons que les fonctionnaires de son ministère se mettront immédiatement à la tâche. Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a négligé de demander la revue que le ministre avait promis d'entreprendre si les premiers ministres de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick lui en faisaient la demande. D'après ce dernier, cette revue serait dans l'intérêt du public, mais le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, pour des raisons que lui seul connaît, n'y attache pas de valeur particulière. Il a entrepris des négociations avec des sociétés privées au sujet de l'aménagement d'une usine marémotrice.

Le gouvernement fédéral travaillerait dans l'intérêt du Canada s'il entreprenait incessamment l'examen du rapport du Bureau, car tout ce qui a trait à la production d'énergie marémotrice devrait intéresser le gouvernement fédéral. C'est pourquoi il importe qu'il joue un rôle dans les entretiens dont on entend parler ou qui sont amorcés avec des intérêts privés ou publics. Il y a tout lieu de croire que les principes qui sous-tendent les conclusions du Bureau ne sont plus d'actualité. Beaucoup de nouvelles données techniques dont on dispose permettraient d'abaisser les frais de construction des barrages destinés à retenir les marées et de réduire du même coup le prix de l'énergie.

Je voudrais consigner au harsard des détails sur l'ampleur du problème qui se pose dans le Nord-Est des États-Unis. Il est évident que la production de l'énergie marémotrice dépasserait de beaucoup les exigences de la région atlantique et nous aurions un marché à nos portes pour cet excédent, dans les États de la Nouvelle-Angleterre.

Un article du service des nouvelles du *Times* de New York, paru le 11 décembre 1970 dans le *Chronicle-Herald*, déclarait entre autres:

Aux États-Unis, le problème à long terme de la pénurie d'énergie n'a pas encore été résolu. Et même pour cet hiver, les réserves de carburant sont dangereusement basses.

Depuis le 11 décembre dernier, nous savons que cet article était exact car les États de la Nouvelle-Angleterre ont éprouvé une dure pénurie d'énergie. L'article déclarait également:

En octobre, le prix du charbon était de 50 p. 100 supérieur à celui de l'année précédente selon l'indice des prix de gros du Bureau of Labour Statistics. Le prix des huiles résiduelles utilisées dans les turbines thermiques et pour d'autres processus industriels a augmenté d'environ 60 p. 100.

Et pourtant le prix de l'énergie électrique n'a pas encore monté de façon très sensible, mais il finira inévitablement par refléter le coût du carburant. En fait, de nombreuses entreprises de production d'électricité, sinon la majorité, ont déjà demandé à relever leurs barèmes en donnant comme principale raison l'augmentation du prix des carburants.

La Gulf Oil, la Humble Oil et plusieurs autres compagnies ont annoncé une augmentation du prix du pétrole brut...

On admet généralement que l'accroissement rapide de la consommation d'énergie ces cinq dernières années a beaucoup contribué à cette pénurie de carburant. La consommation a augmenté de près de 5 p. 100 pendant cette période alors que, de 1947 à 1964, elle n'avait augmenté en moyenne que de 2.75 p. 100 par an.

L'accent mis sur des carburants propres ne polluant pas l'atmosphère a provoqué une forte demande de gaz naturel, de pétrole et de charbon à faible teneur en soufre. Les approvisionnements en gaz sont limités. Les huiles résiduelles font l'objet d'une demande croissante, tant sur ce continent qu'en Europe.

Je signale que l'énergie que produirait l'usine marémotrice de Fundy serait exempte de toute pollution. Les Nations Unies se sont récemment intéressées à cette forme de production d'énergie qui n'entraîne aucune pollution.

Le Bureau des études marémotrices a en effet déclaré ce que le ministre m'a répondu, ainsi qu'à d'autres députés des Maritimes qui le questionnaient au sujet de la baie de Fundy, c'est-à-dire que la décision ne s'appuierait que sur des considérations économiques. S'il était vrai que l'énergie marémotrice ne peut être exploitée à bon marché, si je croyais que telle est la situation, je m'opposerais alors à ce qu'on l'aménage à l'heure actuelle. Mais je vous signale, monsieur le président, que la plupart des spécialistes sont en désaccord avec le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et ses fonctionnaires. Ils disent que l'énergie marémotrice de la baie de Fundy devrait être captée aussitôt que possible. Leur argument est le coût sans cesse croissant des carburants de rechange. Les prix montent dans tous les domaines et il n'y a aucune raison de croire que le coût de l'énergie n'augmentera pas. Le plus tôt nous entreprendrions de construire les barrages qui nous permettraient d'utiliser les marées, plus nous aurons de chances de produire de l'énergie économiquement.

M. F. L. Lawton, l'ancien directeur du groupe d'étude qui a préparé le rapport sur l'énergie marémotrice, a fait par la suite des déclarations qui ont été rapportées en date du 26 mai 1970 dans un éditorial du *Daily Gleaner* dont je citerai ici un passage:

M. F. L. Lawton, ancien directeur du Bureau des études marémotrices, s'en est tenu hier, dans un discours, aux taux d'intérêt. Il faudrait aujourd'hui que les taux d'intérêt baissent environ de moitié, a-t-il dit aux membres du congrès, pour rendre attrayant sur le plan économique le projet énergétique de la baie de Fundy. Mais, a-t-il ajouté, malgré les constatations du Bu-